

CQP ANIMATEUR MOBILITÉ VÉLO

Animateur mobilité à vélo



Dinard et
Rennes



6 mois



2 Sessions / an



175 h en centre de formation
60 h minimum en entreprise



Alternance
35h/ semaine

1ère : 1^{er} semestre 2026
2ème : second semestre

Prérequis

- Être âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'encadrement et à la pratique du vélo, datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Valider le test d'habiletés techniques : [fiche du Parcours test d'habiletés CQP AMV](#)

Tarif

Frais d'inscription aux tests
d'habiletés techniques:

- 30 €

Frais d'inscription à la
formation :

- 40 €

Coût pédagogique :

- Financeurs FC (OPCO, employeur, etc.) : 3200 €
- Autofinancement : 3200€

EN
SAVOIR
+

Objectifs

L'Animateur Mobilité à Vélo a pour missions :

- Conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo et les règles de sécurité pour le partage de la route et des différents aménagements.
- Mettre en place des projets pédagogiques autour de l'apprentissage du vélo en s'adaptant au public apprenant.
- Encadrer l'apprentissage du vélo sur des itinéraires carrossables permettant la mobilité à vélo, à l'exclusion de tout espace faisant appel à des techniques particulières de la pratique du vélo.
- Encadrer également dans des espaces fermés pour initier à l'apprentissage du vélo.
- Contribuer au fonctionnement de sa structure et au développement de la mobilité à vélo sur son territoire

Méthodes

- Cours théoriques sur le contexte de la mobilité à vélo, les publics, la démarche pédagogique, la sécurité ...
- Mise en pratique de séances pédagogiques entre stagiaires, évaluations formatives
- Mise en pratique de séances pédagogiques avec des enfants, évaluations formatives
- Ateliers pratiques de mécanique
- Mise en situation pédagogique en alternance dans une vélo école (observation puis intervention progressive avec l'appui d'un tuteur de stage)
- Rapport de stage



Modalités

- **Bloc1** Cette séquence présente le rôle du CQP AMV, son cadre réglementaire et les attentes de la formation. Les stagiaires découvrent les aspects légaux et sécuritaires liés à la pratique du vélo, ainsi que la mécanique et les gestes techniques de base. Les contenus portent sur le référentiel métier, les obligations légales, la sécurité et la maîtrise du matériel. Les apprentissages s'appuient sur des exposés interactifs, ateliers pratiques et exercices sur plateau, en lien avec la structure d'accueil (espaces vélo et matériel). L'évaluation formative combine quiz, QCM, observations croisées et grilles d'évaluation, avec remédiations par mini-quiz ou ateliers ciblés.
- **Bloc 2** Cette séquence développe les compétences pédagogiques : conception de séances, gestion de groupe et communication. Les stagiaires apprennent à adapter leurs séances, formuler des consignes claires et utiliser des outils ludiques. Les contenus abordent l'andragogie, les styles d'apprentissage, la structure d'une séance et les techniques de communication. Les méthodes incluent études de cas, jeux de rôle, analyses vidéo et créations d'ateliers. Les séances test, menées en structure, donnent lieu à des observations et feedbacks oraux. L'évaluation repose sur quiz et observations formatives, avec remédiations par ajustement ou répétition.
- **Bloc 3** Les stagiaires sont placés en situation réelle d'encadrement et de circulation. Ils apprennent à lire l'environnement urbain, conduire en sécurité, gérer un groupe et sensibiliser à la mobilité durable. Les activités combinent analyse de plans, sorties sur route, mises en situation et mini-projets citoyens. La structure d'accueil fournit les espaces, cartes et publics test. L'évaluation s'effectue par observation, exercices de repérage et restitutions orales, avec remédiations par accompagnement ou enrichissement de projet.
- **Bloc 4** Cette séquence vise la conception d'un projet d'action vélo ancré dans le territoire. Les stagiaires identifient les acteurs locaux, diagnostiquent les besoins, élaborent un budget, planifient les actions et conçoivent les outils de communication. L'apprentissage s'appuie sur des ateliers collectifs, du coaching projet et des simulations de présentation. Les projets sont menés en partenariat avec la structure d'accueil et les acteurs du territoire. L'évaluation se fait par restitutions, feedbacks et reformulations, avec remédiations par ajustement du projet.
- **Bloc 5** Cette dernière séquence consolide les acquis et prépare à la certification. Les stagiaires participent à des ateliers de remédiation, animent une séance réelle devant un jury et justifient leurs choix pédagogiques lors d'un entretien. Une restitution collective valorise les acquis et aide à construire un plan d'action personnel. Les évaluations certificatives (EP1 à EP3) sont menées en situation réelle dans la structure d'accueil, avec remédiations individualisées selon les besoins.

Contact

Coordonnateur :
Guillaume Menaut

Chargée administrative :
Massy Katy



Référentiel

Délivrance du diplôme : La validation des cinq blocs de compétences suivant permettent l'obtention du diplôme par le certificateur OC Sport.

CONSULTEZ LES
CHIFFRES CLÉS DE
LA FORMATION

Accessibilité

En cas de situation de handicap (reconnaissance MDPH facultative), vous pouvez demander l'étude un aménagement pour la formation auprès de notre référente handicap Valérie MARTINEZ (07 86 81 01 29)

Hébergement et restauration

Le site de Dinard dispose d'un hébergement et d'un self

Consulter la page Accueil : <https://www.sportbretagne.bzh/accueil/>

Niveau
3

Code
ROME
G1204

Forma-
code
15466
15462

Code
RNCP
40916

Code
CPF

SPORT BRETAGNE

24, rue des Marettes - BP 90243 - 35802 DINARD Cedex
SIRET n°13001397200026 / UAI n°0352862W / Numéro de déclaration d'activité 53350885335
☎ 02 99 16 34 16 ✉ contact@sportbretagne.bzh

[sportbretagne.bzh](https://www.sportbretagne.bzh)